

## Vœu en CM du 31 mai 2018

La Ville de Rezé condamne la répression violente et disproportionnée des manifestations à Gaza ayant conduit à de nombreux morts et blessés parmi les manifestants palestiniens, le jour de l'installation de l'ambassade américaine à Jérusalem.

Nous adressons à nos amis d'Abu Dis, ville de Cisjordanie avec laquelle Rezé coopère depuis plusieurs années, nos messages de fraternité.

Nous ne pouvons aujourd'hui qu'être en colère et très inquiets face au déferlement de la violence criminelle d'État délibérément perpétrée par le gouvernement israélien au prétexte de sa sécurité et face au silence de la communauté internationale.

Les Palestiniens ne font que manifester contre des conditions de vie insupportables et exigent l'application du droit au retour dans leurs foyers d'origine. La liberté de manifester est un droit fondamental et l'usage de balles réelles à l'encontre de manifestants interdit par le droit international. Il s'agit là d'une violation des droits de l'Homme.

L'État français doit se montrer plus courageux dans la condamnation de ces actes assassins. Il doit agir, il en a l'obligation et le devoir. La France et l'Europe doivent jouer leur rôle diplomatique indépendant pour mettre fin à la crise humanitaire dans la bande de GAZA.

Le silence et la lâcheté sont aussi criminels. Nous devons donner une autre image de la République française, celle d'un humanisme assumé et donner à voir une volonté déterminée de paix au Moyen-Orient.

C'est pourquoi, les élus de la ville de Rezé demandent solennellement au président de la République et à son gouvernement :

- De rappeler le gouvernement israélien à ses obligations internationales ;
- De suspendre toute coopération militaire avec l'Israël tant qu'il ne les respecte pas ;
- De suspendre l'Accord d'association entre l'Union européenne et Israël.

L'ensemble du conseil municipal de la Ville de Rezé